

# Conditions générales d'inscription

Département Expertise comptable

## INSCRIPTION

Pour s'inscrire à l'un de nos stages ou préparations tels que définis par la brochure correspondante ci-jointe, il suffit de nous retourner **la fiche d'inscription, datée, signée et accompagnée du règlement financier** (ne pas oublier d'indiquer votre adresse et de timbrer l'accusé d'inscription). Cet accusé de réception vous sera retourné visé dès sa réception et vous servira de double (à conserver) de votre inscription. Les inscriptions accompagnées d'un règlement financier partiel ne sont pas prises en considération.

Aucune inscription ne peut être enregistrée par téléphone, télécopie ou e-mail.

Nos stages étant la plupart du temps complets, il est vivement conseillé de s'inscrire au moins trois semaines avant la date de début des cours.

## GARANTIE IPESUP ET CONDITIONS ANNULATION

IPESUP assure le remboursement intégral des sommes perçues pour toute annulation reçue avant le début des cours.

Une fois les formations commencées, aucun remboursement ne pourra plus être effectué, quel que soit le motif de l'annulation.

Toute annulation doit faire l'objet d'une **notification écrite, datée et signée**, soit par un formulaire disponible

à notre secrétariat, soit par lettre recommandée avec avis de réception (AR).

Dans tous les cas, **c'est la date de réception** de la demande qui est prise en considération.

La non présentation le jour de la rentrée ou une absence, même prolongée, aux cours ne constituent pas une annulation réglementaire.

Aucune annulation ne peut être enregistrée par téléphone, télécopie ou e-mail.

**Le remboursement de l'intégralité des sommes versées nous dégage de toute responsabilité.**

## EXTRAITS DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

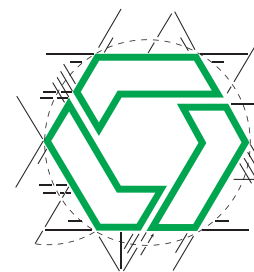
Le standing des locaux que nous avons choisi de vous proposer nous oblige à vous demander d'être respectueux du reste de la copropriété et des abords. Un manquement grave à cette consigne entraînerait l'exclusion.

Conformément au décret n°2006-1386 du 15 novembre 2006 et à l'arrêté du 22 janvier 2007 interdisant de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, y compris les endroits ouverts telles les cours des établissements publics et privés destinés à la formation, l'usage du tabac est strictement interdit dès la grille d'accès donnant sur la rue.

Je certifie avoir pris connaissance des conditions d'inscription et d'annulation et les accepter.

Montant total de l'inscription  Fait à  le

Signature précédée de la mention "lu et approuvé".



# IPESUP



## FICHE D'INSCRIPTION 2022

# DSCG Expertise comptable

Nom

Prénom

Date de naissance

Adresse

Code Postale  Ville

Tél. fixe  Tél. mobile

E-mail  @

Série du baccalauréa  Année  Études suivies depuis le bac :

Préparation annuelle : UE choisies(s)  UE1 (1 335 €)

UE4 (1 130 €)

Préparation d'été : UE choisies(s)

UE1 (1 335 €)

UE4 (1 130 €)

UE2 (1 105 €)

UE5 (1 105 €)

Préparation révisions : UE choisies(s)

UE1 (620 €)

UE4 (515 €)

Montant total de l'inscription

Ne rien inscrire  
Réservé au secrétariat

Date et signature  
obligatoires  
ci-contre

# Conditions générales d'inscription

Département Expertise comptable

## INSCRIPTION

Pour s'inscrire à l'un de nos stages ou préparations tels que définis par la brochure correspondante ci-jointe, il suffit de nous retourner **la fiche d'inscription, datée, signée et accompagnée du règlement financier** (ne pas oublier d'indiquer votre adresse et de timbrer l'accusé d'inscription). Cet accusé de réception vous sera retourné visé dès sa réception et vous servira de double (à conserver) de votre inscription. Les inscriptions accompagnées d'un règlement financier partiel ne sont pas prises en considération.

Aucune inscription ne peut être enregistrée par téléphone, télécopie ou e-mail.

Nos stages étant la plupart du temps complets, il est vivement conseillé de s'inscrire au moins trois semaines avant la date de début des cours.

## GARANTIE IPESUP ET CONDITIONS ANNULATION

IPESUP assure le remboursement intégral des sommes perçues pour toute annulation reçue avant le début des cours.

Une fois les formations commencées, aucun remboursement ne pourra plus être effectué, quel que soit le motif de l'annulation.

Toute annulation doit faire l'objet d'une **notification écrite, datée et signée**, soit par un formulaire disponible

à notre secrétariat, soit par lettre recommandée avec avis de réception (AR).

Dans tous les cas, **c'est la date de réception** de la demande qui est prise en considération.

La non présentation le jour de la rentrée ou une absence, même prolongée, aux cours ne constituent pas une annulation réglementaire.

Aucune annulation ne peut être enregistrée par téléphone, télécopie ou e-mail.

**Le remboursement de l'intégralité des sommes versées nous dégage de toute responsabilité.**

## EXTRAITS DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le standing des locaux que nous avons choisi de vous proposer nous oblige à vous demander d'être respectueux du reste de la copropriété et des abords. Un manquement grave à cette consigne entraînerait l'exclusion.

Conformément au décret n°2006-1386 du 15 novembre 2006 et à l'arrêté du 22 janvier 2007 interdisant de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, y compris les endroits ouverts telles les cours des établissements publics et privés destinés à la formation, l'usage du tabac est strictement interdit dès la grille d'accès donnant sur la rue.

Visa IPESUP

Affranchir  
au tarif  
lettre en  
vigueur

Mme - M.


## CADRE RÉSERVÉ AU SECRÉTARIAT

Paris, le

Madame, Monsieur

**Nous avons bien reçu votre inscription à nos préparations au DSCG 2022 et nous vous en remercions.**

Votre dossier est

complet

incomplet, veuillez nous faire parvenir par retour :


18, rue du Cloître Notre-Dame 75004 Paris

**ipesup**

Le secrétariat des inscriptions